

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

SECONDE SÉRIE

V

1887



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, rue de la République, 65.

1887

SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 1887

PRÉSIDENCE DE M. DEBAT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Journal de botanique, dirigé par M. L. Morot, I, 19. — Revue horticole des Bouches-du-Rhône, XXXIII, 399. — Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône, XVII, 2. — Revue savoisiennne, XXVIII, 11. — Annales de la Société royale malacologique de Belgique, XXI. — Boletim da Sociedade Broteriana, V, 2. — Notarisa, II, 8. — Nederlands Kruidkundig Archief, V, 1. — Botanische Zeitung, 46, 47, 1887. — Actas de la Academia nacional de ciencias de la Republica Argentina, V, 3. — Atlas des Champignons comestibles et vénéneux de la France, par MM. E. Roze et Richon, fasc. 8 et 9; don des auteurs.

COMMUNICATIONS.

M. l'abbé BOULLU montre une variété de l'*Euphrasia salisburgensis* qui diffère du type par une apparence plus robuste, les feuilles moins larges et plus serrées, et surtout par la corolle d'un beau jaune d'or, quelquefois teinté de violet à la lèvre supérieure. Cette variété ne paraît pas avoir été signalée jusqu'à ce jour. M. Boullu propose de l'appeler *E. salisburgensis*, var. *aurea*. Le nom d'*E. chrysantha* lui aurait certainement mieux convenu, mais il aurait pu donner lieu à une confusion avec celui d'*Odontites chrysantha* Boreau.

La plante dont il s'agit a été récoltée le 6 septembre 1887, à la Bérarde en Oisans. Elle n'était d'ailleurs pas mêlée à la forme ordinaire de l'*E. salisburgensis* à corolle blanche lavée de violet.

M. BEAUVISAGE présente quelques considérations sur le plan du nouveau jardin botanique de la Faculté de médecine de Lyon. Après avoir fait connaître le plan établi par l'architecte de la ville, il expose quelles sont d'après lui les idées sur lesquelles on devrait se baser pour planter un tel jardin.

Après quelques observations de M. Gérard, la Société prie M. Beauvisage de lui présenter à une séance ultérieure :

1° Le plan d'un jardin théorique, dressé suivant les principes

de classification adoptés par M. Beauvisage, en admettant qu'on dispose de tout l'espace qui est nécessaire;

2° L'application de ces mêmes principes à un jardin créé dans un espace restreint, comme est celui de la Faculté de médecine de Lyon.

M. PÉTEAUX présente quelques Champignons qui ont été récoltés dans une cave, et qui doivent à cet habitat un faciès tout particulier. M. Quélet, à qui ils ont été communiqués, les rapporte, avec doute, au *Pleurotus ulmarius*.

M. SAINT-LAGER montre aux Sociétaires présents quelques plantes de la Haute-Maurienne, les unes nouvelles pour la Flore de Savoie, les autres assez rares pour qu'il y ait utilité à indiquer leur distribution géographique, et il donne à ce sujet les explications suivantes :

J'avais formé le projet de visiter, au mois d'août dernier, plusieurs parties de la Haute-Maurienne que je n'avais pas suffisamment explorées à mon gré durant mes voyages antérieurs. Diverses circonstances m'ayant empêché de mettre ce projet à exécution, et la fin du mois d'août étant arrivée, j'envoyai mon fils Émile pour faire, dans la partie supérieure de la vallée de l'Arc, sinon des récoltes de plantes, du moins des constatations. Il est certain, en effet, qu'à cette époque de l'année, la floraison de la plupart des espèces végétales est passée, les prairies ont été fauchées, les herbes des pâturages ont été broutées par les bestiaux. Tout au plus peut-on trouver quelques individus dont la floraison a été retardée par des conditions défavorables ou des sujets fructifères. Néanmoins, le botaniste, préoccupé surtout d'un travail de statistique, peut encore, au commencement de septembre, faire des observations profitables, surtout s'il sait reconnaître les plantes sans le secours des fleurs et des fruits.

Les territoires explorés par Émile Saint-Lager, du 28 août au 9 septembre 1887, sont : 1° la partie de la vallée de l'Arc comprise entre Lans-le-Bourg et les sources du torrent à l'ouest du massif de la Levanna; 2° les vallées de Ribon et d'Averolle, qui du village de Bessans remontent au S.-E. vers les glaciers de Rochemelon, de la Valette et d'Arnès; 3° le vallon de la Lenta depuis Bonneval jusqu'au col du mont Iseran.

On se rend aisément compte de la topographie de la Haute-

Maurienne en examinant la feuille 179 *bis* (Bonneval) de la carte publiée par l'état-major français. On voit que la vallée de l'Arc, dirigée SSO.-NNE, de Lans-le-Bourg aux sources de l'Arc, est dominée de chaque côté par des chaînes montagneuses dont les points culminants sont, au nord de Lans-le-Bourg, le Grand Roc Noir (3,537^m), les pics du Vallon Brun (3,503^m) et du Châtelard (3,362^m); — au nord de Bonneval, le signal du mont Iseran (3,240^m), les rochers de Montet (3,451^m); au nord des sources de l'Arc, la cime d'Oin (3,514^m), le signal de la Levanna (3,607^m), les Trois-Becs (3,640^m); — enfin, à l'est, sur la limite franco-italienne, les rochers du Mulinet (3,469^m), les Grandes Pareis (3,617^m), l'Ouille d'Arbéron (3,587^m), le signal de Roche-melon (3,548^m).

Le fond de la vallée s'élève successivement depuis Lans-le-Bourg (1,398^m) à Bessans (1,721^m), à Bonneval (1,835^m), à l'Écot (2,046^m), à la Dhuis (2,166^m), à la source inférieure de l'Arc (2,188^m) et jusqu'à la source supérieure de l'Arc (2,816^m).

De Lans-le-Bourg à Bonneval, la roche dominante est un schiste, appelé par M. Lory « schiste lustré de la Haute-Maurienne »; il est composé de lamelles brillantes de mica noir, intimement mélangées à une gangue de carbonate de chaux. On se rend compte de sa composition en mettant un fragment de la roche dans de l'acide chlorhydrique. Après la dissolution du carbonate calcique, il reste un résidu de lamelles micacées, formant environ la sixième partie de la masse totale. Ce schiste constitue, dans la Haute-Maurienne, la base des assises triasiques et alterne en quelques endroits avec des calcaires magnésiens et des quartzites. Il est traversé, entre Bessans et Bonneval, par des éruptions serpentineuses. Au-delà de Bonneval, il est recouvert par des éboulis granitiques que l'ancien glacier de l'Arc a charriés.

Le tapis végétal est en parfaite corrélation avec la nature des roches : la Flore des schistes lustrés est mixte et se compose d'espèces indifférentes ou calcicoles préférées; celle des calcaires compactes de la Madeleine et de Bessans se compose d'espèces franchement calcicoles (*Kerneria saxatilis*, *Saxifraga caesia* et *diapensoidea*, *Scutellaria alpina*, etc.); celle des éboulis granitiques est manifestement silicicole (*Scleranthus perennis*, *Paronychia polygonifolia*, *Sagina repens* (glabra), *Silene rupestris*, *Epilobium collinum*, *Bupleurum stellatum*,

Senecio uniflorus et *incanus*, *Hieracium glanduliferum* et *piliferum*, *Gentiana punctata*, etc.)

La Haute-Maurienne a été jusqu'à présent fort délaissée par les naturalistes et même par les touristes, quoiqu'elle présente aux uns des objets intéressants d'étude et aux autres des sites d'un aspect sauvage et grandiose. Les botanistes vont de préférence au mont Cenis, où ils trouvent une installation commode dans un hôtel assez confortable et où ils peuvent, sans grande fatigue, faire des herborisations très fructueuses à travers le plateau et sur les montagnes environnantes.

Il s'en faut de beaucoup que les deux villages de la haute vallée de l'Arc leur offrent les mêmes agréments de séjour. Cependant, grâce aux améliorations apportées à son hôtel par M. Cimaz, les voyageurs sont assurés de trouver désormais une hospitalité convenable à Bessans, et il y a lieu d'espérer que l'aubergiste de Bonneval imitera l'exemple de son confrère.

De ce qui précède, il ne faudrait pourtant pas conclure que la Haute-Maurienne était, pour les botanistes, une terre inconnue. Il est juste de rappeler que déjà elle a été visitée par Allioni vers la fin du siècle dernier. Bonjean et Huguenin, de Chambéry, y ont aussi fait des récoltes dont la trace subsiste dans plusieurs herbiers. MM. Perrier de la Bathie et Songeon ont donné, dans le Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Savoie (1854), la liste des plantes observées par eux dans le massif du mont Iseran. Moi-même, soit seul, soit en compagnie du docteur Perroud, de M. Sargnon et de mon fils, j'ai exploré à plusieurs reprises la Haute-Maurienne; le résultat des recherches de nos prédécesseurs et des nôtres a été consigné en plusieurs articles insérés dans les Annales de la Société botanique de Lyon (III, 1874, 75; IV, 1875, 76), puis dans le *Catalogue des plantes vasculaires du bassin du Rhône*.

En 1879, M. Bernard Verlot a publié le récit d'une excursion botanique de Lans-le-Bourg aux sources de l'Arc (Flore des serres et des jardins, XXIII). Enfin, en 1881, 1883 et 1884, M. le docteur Chabert est venu apporter encore une importante contribution à la connaissance de la Flore des Alpes de la Maurienne (Bull. Soc. bot. Fr., XXVIII, XXX, XXXI).

« La Flore mauriennaise, dit avec raison M. Chabert, est d'autant plus riche qu'on l'étudie sur les lieux plus rapprochés de l'arête centrale des Alpes. Les vallées d'Étiaches, de Ribon,

d'Averolles et de la Lombarde, rarement visitées, réservent aux botanistes de nombreuses découvertes. »

La remarque de notre distingué confrère a d'ailleurs une plus grande portée que celle qu'on serait tenté de lui attribuer et s'applique d'une manière générale à tous les massifs de la Galise, du mont Iseran, de la Levanna, de Rochemelon et du mont Ambin. J'ajoute que le versant italien des Alpes est beaucoup moins connu que le versant français et réserve probablement aux botanistes de plus grandes surprises que l'exploration des Alpes de la Maurienne.

J'arrive maintenant à l'énumération des plantes les plus intéressantes parmi celles qui ont été récoltées par mon fils. Je me bornerai d'ailleurs à citer : 1° celles qui n'ont pas encore été signalées en Savoie; 2° les localités nouvelles d'espèces rares déjà indiquées en Savoie par les précédents explorateurs.

PLANTES NOUVELLES POUR LA FLORE DE SAVOIE.

Carex ustulata WAHLENB. — N'était connu en France qu'au pied du mont Viso, au fond de la vallée du Guil; — découvert le 29 août 1887 dans la vallée de la Lombarde, près Bessans, sur la rive gauche du torrent, en face du glacier de la Valette, indiqué sous le nom de Baoumet sur la feuille 179 bis de l'état-major français. Il croît dans un endroit marécageux, en compagnie des *Carex incurva*, *capillaris*, *bicolor*, *frigida*, *Kobresia caricina*, *Chamorchis alpina*.

Valais : Val de Bagnes, près des chalets de Vingt-Huit; Val d'Hérens; le Rawyl, au sommet de la vallée de Rière. — Fimberpass, col qui fait communiquer l'Engadine et le Tyrol. — Styrie : au Hochschwab et au Lantsch, d'après Verbniak. — Carinthie : se trouvait autrefois à Margaritzen, mais il a été détruit dans cette localité par la progression du glacier de Pasterzen. — Écosse : indiqué à Ben-Lawers par Georges Don, mais aucun autre botaniste n'a pu l'y trouver. — Nord de la Scandinavie et Laponie.

Diffère du *C. atrata* par sa souche stolonifère, par ses épis ovoïdes, ses bractées toutes engaînantes, ses glumes plus courtes que les utricules, d'un brun noir, acuminées en une pointe blanchâtre, ses utricules noirs bordés de blanc sur les angles et surtout au sommet.

Koeleria brevifolia REUTER (1). — Cette Graminée remarquable par ses feuilles extrêmement courtes, linéaires, à gaines membraneuses, velues ou pubescentes, par ses épillets très petits, bigarrés de jaune et de blanc violacé, était connue au mont Cenis, sur le territoire italien. — N'est pas rare en Savoie, dans la Combe de Savine, à la Turra, au nord-ouest de Lans-le-Bourg et au mont Iseran. Il est probable qu'elle existe aussi sur plusieurs autres points des Alpes Graies. — Les Ayes et le Queyras dans les Hautes-Alpes. — Basses-Alpes.

Festuca pilosa HALLER. — Cette espèce n'a été indiquée jusqu'à ce jour dans les Alpes françaises qu'au col de la Traversette, au nord du mont Viso. — Découverte en Savoie vers les sources de l'Arc.

Valais : Saas, Zermatt, Saint-Bernard. — Uri. — Grisons, Engadine. — Tessin.

Aisine lanceolata MERT. et KOCH. — Était connue en France dans le Queyras, au pic de Chabrières près Chorges, au Sappey de la Bâtie-Neuve, au mont Morgon près Savines, dans le massif d'Orcières. — Vallée de l'Ubaye et environs d'Allos. — Alpes-Maritimes.

Découverte près de Bessans, au commencement de la vallée de la Lombarde, sur la rive droite, en face du premier chalet.

Valais au Simplon. — Valteline à Lavirun. — Tyrol méridional.

LOCALITÉS NOUVELLES ! DE PLANTES DÉJÀ SIGNALÉES DANS LA
HAUTE-MAURIENNE.

Trisetum subspicatum Pal. de B. — Vallée de la Lombarde ! Signalé antérieurement au col du Mont Iseran et au Mont Cenis. — Pyrénées. — Valais, Grisons. — Alpes autrichiennes. — Italie sept. — Scandinavie.

Kobresia caricina WILLD. — Vallée de la Lombarde, la Dhuis, la Lenta et le Mont Iseran ! — Déjà indiqué à Savine, à

(1) C'est à tort que quelques botanistes ont donné comme synonyme *K. cenisia* (Reuter). Ce nom n'existe pas sur les étiquettes de l'herbier de Reuter, ni sur celles de l'herbier de Boissier. (Voy. Bull. Soc. dauphin. pour l'échange, XIII, 1886, p. 554. »

la Rocheur, au Mont Cenis, et dans la Tarantaise sur les bords du lac de Tignes et à la Plagne de Pesey. — Pyrénées. — Alpes autrichiennes. — Écosse. — Scandinavie.

Scirpus alpinus SCHLEICHER. — Vallées de la Lombarde et de Ribon, Vallonnet près Bonneval! Signalé au Ru du Fond, à Pelouse et au Mont Cenis.

Villard-d'Arène, Queyras. — Valais.

Carex rupestris ALL. — Fond de la vallée de Ribon sur les rochers de la Grosse Tête! Déjà connu au Mont Cenis et dans la partie supérieure de la vallée de l'Isère. — Dauphiné, Pyrénées. — Valais. — Écosse. — Scandinavie.

Carex incurva LIGHTFOOT *C. juncifolia* ALL. — Vallée de Ribon! Vallée de la Lombarde, Mont Iseran, Mont Cenis. — Valais, Grisons. — Tyrol. — Écosse. — Scandinavie.

Carex approximata HOPPE. — Vallée de la Lombarde! Mont Iseran, Mont Cenis. — Valais, Grisons. — Alpes autrichiennes. — Scandinavie.

Carex microglochin WAHLENB. — Lieux mouillés sur la rive gauche de l'Arc en face de l'Écot! Trouvé plus haut dans le Vallonnet, en 1886, où il croît en société avec *Carex hispidula*, *Scirpus alpinus*, *Tofieldia borealis* et *Chamorchis alpina* (Arvet-Touvet, *in litteris*)! — Montagnes entre Lans-le-Bourg et Bessans, Mont Cenis autour du lac, bords du lac de Tignes et les Allues en Tarantaise.

Valais, Appenzel, Grisons. — Alpes du Tyrol. — Scandinavie.

Carex hispidula GAUDIN. — Vallonnet de Bonneval! où M. Arvet-Touvet a aussi constaté son existence. — Col de la Madeleine à la Roche-Noire. — Lautaret, Galibier, Villard-d'Arène, la Grave. — Valais. — Piémont.

Diffère du *C. sempervirens* par sa racine stolonifère, par sa tige triangulaire à angles aigus et rudes, par l'épi à étamines non renflé en fuseau, grêle, allongé, à glumes étroites, de couleur ferrugineuse, largement scarieuses-blanchâtres au sommet et sur les bords. — Il diffère du *C. ferruginea* par ses utricules hispides sur les faces et sur les bords, ses pédoncules moins longs.

Chamorchis alpina RICH. — Vallée de la Lombarde, Vallonnet! Mont Iseran, Ru du Fond, la Gita, Tignes et le Saut des Allues en Tarantaise. — Haute-Savoie, Queyras. — Valais. — Alpes autrichiennes. — Scandinavie.

Echinosperrum deflexum LEHMANN. — Bessans; au NO de Lans-le-Bourg dans les bois de Sapins de Fontagnou ! (1)
Bonnaval.

Valais et Grisons. — Italie septentr. — Scandinavie.

Diffère de l'*E. lappulum* par ses pédoncules plus longs et réfléchis, par ses feuilles d'un vert plus clair, par ses carpelles munis vers le bord de pointes accrochantes et disposées sur un seul rang.

Saxifraga diapensoides BELLARDI. — Bessans, rocher calcaire près de l'oratoire de Sainte-Anne à l'entrée de la vallée de Ribon !

La Madeleine entre Lans-le-Villard et Bessans, Mont Cenis, Tignes en Tarantaise.

Le Queyras. — Vallée de l'Ubaye. — Alpes Maritimes. — Valais, Grisons. — Nord de l'Italie. — Tyrol.

Achillea dentifera DC. — Vallée de la Lombarde ! Bonnaval à la Dhuis, le Grand Vallon, Mont Cenis, la Gita. — Mont de Lans, Grande Vaudaine. — Lautaret, Mont Viso, le Champsaur.

Saussuria alpina DC. — Vallée de la Lombarde ! Petit Mont Blanc de Pralognan en Tarantaise où elle a été cueillie au mois d'août 1887 par notre collègue M. Lorenti !

Mont Iseran à la Lenta, col de Pelouse, Ru du Fond, de la Pelouse au Vallon, Longecôte, col de la Seigne, le Borgne des Allues en Tarantaise, Mont Cenis. — Chaîne du Mont Blanc sur les moraines du glacier de Tré-la-Tête.

Vaud et Valais, Grisons.

Tige dressée ; feuilles blanchâtres-aranéuses en dessous, entières, non sinuées, les infér. oblongues-lancéolées, non cordiformes ; fleurs rouges ordin. à odeur de Vanille.

Oxytropis foetida DC. — Vallée de Ribon !

Le Vallon en montant au col de Pelouse, col de Fréjus, Mont Cenis, Tignes en Tarantaise. — Chaîne du Galibier, du Goléon et des Trois Évêchés, Queyras, Chaillol-le-Vieil. — Alpes du Piémont.

(1) C'est au-delà du chalet de Fontagnou, en allant vers la Turra que M. Chabert a trouvé la *Gentiana utriculosa*, plante remarquable par son calyce à tube renflé et largement ailé sur les angles. Elle existe aussi au Mont Iseran et à Longecôte au sud de l'Esseillon. A ce propos, je dois confesser que j'ai eu tort d'émettre un doute relativement à l'existence en Valais de cette espèce (Catalogue des pl. vasc. bassin du Rhône, p. 553).

L'énumération précédente ne comprend que les localités nouvelles des espèces les plus rares. Je pourrais en présenter une autre contenant les localités non signalées par les explorateurs de la Maurienne, en ce qui concerne un grand nombre de plantes plus communes, comme par exemple :

Cerastium glaciale, latifolium et trigynum, Lychnis alpina, Veronica Allioni, Androsace glacialis et obtusifolia, Saxifraga exarata, Astragalus aristatus, Leontodon taraxacifolius, Phaca australis, Antennaria carpathica, Juncus atratus (J. Jacquini), *Anemone baldensis, Silene alpina, Salix caesia, hastata, Atragene alpina, Hutchinsia brevicaulis, Avena versicolor, Festuca Halleri, Campanula cenisia, Oxytropis cyanea, Carex foetida, ferruginea, frigida, curvula, sempervirens, Herniaria alpina, Paronychia polygonifolia, Bupleurum stellatum, Alopecurus capitatus* (A. Gerardi), *Leucanthemum alpinum*, plusieurs *Pedicularis* et *Luzula* qui, de même que les précédentes, se trouvent en plusieurs lieux de la haute vallée de l'Arc et des vallons latéraux.

C'est précisément à cause de leur fréquence dans les Alpes de la Haute-Maurienne que M. Chabert s'est borné à les signaler sous la rubrique générale : Alpes de Bonneval et de Bessans.

A plus forte raison, a-t-il omis de citer les plantes généralement répandues dans toutes les montagnes élevées de la Savoie, du Dauphiné et de la Suisse.

Afin d'inspirer aux botanistes le désir de visiter la partie supérieure de la vallée de l'Arc, trop délaissée par eux, je leur présente un bouquet de quelques plantes choisies parmi celles qu'ils pourront récolter au-delà des prairies de la Dhuis dans un espace de peu d'étendue.

<i>Achillea cuneifolia</i> LAM. (A. Herba Rota).	<i>Hieracium intybaceum.</i>
<i>Phyteuma urticifolium</i> [CLAIRV. (H. Halleri).	— <i>elongatum.</i>
<i>Phyteuma scorzonerifolium.</i>	— <i>piliferum.</i>
<i>Primula leucadena</i> (graveolens.)	— <i>glanduliferum.</i>
<i>P. erythradena</i> (P. pedemontana).	<i>Erigeron viscosus</i> (E. Villarsii).
<i>Festuca spadicea.</i>	— <i>uniflorus.</i>
<i>Erysimum pumilum.</i>	<i>Bupleurum stellatum.</i>
<i>Adenostyles leucophylla.</i>	<i>Gentiana punctatæ.</i>
<i>Hieracium ochroleucum.</i>	— <i>glacialis.</i>
	— <i>brachyphylla.</i>
	<i>Carex atrata.</i>



<i>Festuca pilosa.</i>	<i>Cardamine alpina.</i>
<i>Juncus atratus</i> LAM. (J. Jacquini).	— <i>resedifolia.</i>
— <i>trifidus.</i>	<i>Viola biflora.</i>
<i>Pedicularis tuberosa.</i>	<i>Silene exscapa.</i>
— <i>rostrata.</i>	<i>Alsine recurva.</i>
— <i>verticillata.</i>	<i>Artemisia glacialis.</i>
<i>Androsace carnea.</i>	<i>Cherleria sediformis.</i>
<i>Gregoria lutea</i> LAM. (G. Vitaliana).	<i>Campanula cenisia.</i>
<i>Luzula spadicea.</i>	<i>Sibbaldia procumbens.</i>
— <i>lutea.</i>	<i>Cerastium trigynum.</i>
— <i>spicata.</i>	— <i>glaciale.</i>
<i>Salix helvetica.</i>	<i>Aronicum scorpioideum.</i>
— <i>herbacea.</i>	<i>Alchimilla pentaphylla.</i>
<i>Ranunculus pyrenaicus.</i>	<i>Ranunculus glacialis.</i>
<i>Leontopodium alpinum.</i>	<i>Valeriana celtica.</i>
<i>Phyteuma pauciflorum.</i>	<i>Senecio incanus.</i>
— <i>hemisphaericum.</i>	— <i>uniflorus.</i>
<i>Gaya simplex.</i>	

Parmi les plantes ci-dessus énumérées, il en est trois qui méritent une mention particulière, ce sont : 1° l'Achillée appelée *Erba Rota* (Herbe-Rue) par les habitants du pays ; elle est très commune depuis l'Ecot jusqu'au delà de la Dhuis ; 2° la Valériane nommée celtique par les anciens botanistes ; elle se trouve à la montagne dite Ouille du Ré (Chabert) ; 3° enfin, Le Seneçon uniflore, assez abondant sur les pentes pierreuses entre l'Ouille de Pariote et le glacier de l'Arc, ainsi qu'à la montagne du Ré, en compagnie du *Senecio incanus* et d'un autre Seneçon, déjà observé en ce lieu par Allioni et qui est manifestement intermédiaire entre les deux précédents.

Par ses feuilles, il ressemble au *S. uniflorus*, mais il a une inflorescence composée de capitules plus ou moins nombreux, non rapprochés en corymbe serré comme dans le *S. incanus*.

Le chanoine Favre, qui l'a trouvé au Simplon, à Saas et à Zermatt en Valais, n'hésite pas à le regarder comme un hybride se rapprochant tantôt de l'un, tantôt de l'autre de ses parents, de sorte qu'il est porté à admettre un *S. unifloro-incanus* et un *S. incano-uniflorus* (*Flore du Simplon*, 1876). De son côté, M. Chabert admet l'hybridité de cette plante en se fondant sur la stérilité de ses achènes et il la mentionne, dans sa liste des plantes rares de la Haute-Maurienne (Bull. Soc. bot. Fr. XXX, 1883, p. 13), sous le nom de *S. incano-uniflorus* N. Notre savant confrère ajoute qu'il existe aussi sur la montagne du Ré

une variation rameuse, à achènes fertiles et pubescents, du *S. uniflorus*. Du reste, Allioni avait déjà remarqué que le Senecion uniflore cultivé dans les jardins devient pluriflore.

Le *S. uniflorus* peut être, à bon droit, considéré comme une des raretés de la Flore européenne : en effet, en dehors des localités du Valais citées plus haut et de celles de la haute vallée de l'Arc, il n'est connu jusqu'à présent que sur la montagne d'Intra dans le Tessin et à Betta Furca sur le versant méridional du Mont Rose.

Je termine cette note par une courte digression à propos de deux noms insolites de la liste précédente.

Le botaniste qui, comme moi, après avoir pendant longtemps récolté des plantes, dirige ses investigations ultérieures du côté de la statistique, doit s'efforcer, durant ses voyages, d'éviter les causes d'erreur provenant d'une fausse attribution des noms. C'est pourquoi, comme je ne parvenais pas à garder le souvenir de l'application précise des dénominations de *Primula pedemontana* et de *P. graveolens* imposées par Thomas et Hegetschweiler à deux Primevères des Alpes piémontaises très voisines l'une de l'autre et exhalant la même odeur, j'ai pris le parti de les inscrire sur mon journal d'herborisations sous les noms de *P. erythradena* et de *P. leucadena*, rappelant aussitôt à mon esprit que l'une porte des glandes rouges et l'autre des glandes blanches sur le bord des feuilles.

M'autorisant du précepte formulé par l'illustre auteur de la *Philosophia botanica*, j'ai étendu ce procédé mnémorique tiré de la mention d'un caractère différentiel à plusieurs cas semblables et particulièrement à celui où deux espèces appartenant au même genre ont reçu, dans la nomenclature en usage, des épithètes spécifiques dont l'attribution exacte ne revient pas aisément à la mémoire, comme, par exemple, l'épithète insignifiante *elatine* et la qualification fautive *spuria* (bâtarde) données à deux Linaires voisines. Je ne suis plus exposé à commettre une confusion entre ces deux espèces, depuis le jour où j'ai adopté, en les abrégant pour ma commodité personnelle, les dénominations expressives de la nomenclature Bauhinienne : *L. auriculata* (L. à feuilles auriculées à la base) et *L. subrotunda* (L. à feuilles ovales-arrondies).

J'ai trouvé grand avantage à agir de même dans le cas des épithètes spécifiques ayant exactement le même sens, comme

silvaticum et *nemorosum* (dans le genre *Melampyrum*) *saxatile* et *rupestre* (*Hieracium*), *leporina* et *lagopina* (*Carex* des lièvres!!!), *liliago* et *liliastrum* (*Phalangium*), *campestris* et *arvensis* (*Ononis* et *Trifolium*), *alpinum* et *alpestre* (*Trifolium* et *Thlaspi*), *viscosum* et *glutinosum* (*Cerastium*), *carlinoides* et *carlinifolius* (*Carduus*); — ou des épithètes spécifiques ayant une signification peu différente, comme *angustifolius* et *tenuifolius* (*Lotus*, *Vicia* et *Linum*), *platanoides* et *pseudoplatanus* (*Acer*).

Afin de n'être plus exposé à confondre entre eux les noms similaires, j'ai adopté pour mon usage personnel des dénominations expressives et variées, en choisissant de préférence les synonymes déjà existants, notamment *Carex ovalis* GOODE-NOUGH et *C. approximata* HOPPE (les lièvres sont définitivement rayés de mes papiers); *Phalangium grandiflorum*. C. BAUHIN au lieu de *P. liliastrum*; — *Cerastium glomeratum* THUILLIER à la place de *C. viscosum*; — *Acer acutifolium* GESNER pour *A. platanoides*; — *Melampyrum violaceum* LAMARCK au lieu de *M. nemorosum*. Je ne confonds plus le Melampyre à bractées violettes et laciniées à la base avec le *M. silvaticum* à bractées vertes et entières.

Assurément, la difficulté d'attribution des homonymes n'existe pas au même degré chez tous les naturalistes et varie suivant la tournure d'esprit de chacun d'eux, comme le prouve l'exemple suivant tiré de mes vieux souvenirs d'herborisation.

Le 5 septembre 1875, après avoir fait, en compagnie de mon fils, la traversée de la Mer de Glace et longé les moraines latérales au-dessous du Chapeau, je me disposais à rentrer à Chamonix par le bois des Tines, lorsque j'aperçus un jeune botaniste occupé à cueillir quelques plantes. M'approchant de lui, je le saluai et lui demandai de me montrer ses récoltes. Voici, me dit-il, le *Melampyrum silvaticum*. — Vous vous trompez de nom, repris-je aussitôt, c'est le *M. nemorosum*. — Je ne me trompe pas, c'est bien le *M. silvaticum*. — Mais non. — Mais si. — Mon fils consulté confirma le diagnostic de mon contradicteur.

Non encore convaincu, j'allai, dès notre arrivée à Chamonix, demander à notre confrère Venance Payot un ouvrage de Botanique descriptive et je fus obligé de confesser que le jeune botaniste avait la mémoire plus fidèle que le vieil herboriste, qui

pourtant avait vu bien souvent les deux *Melampyres* des bois.

Le professeur de botanique à la Faculté des sciences de Paris saurait-il aujourd'hui appliquer avec autant de sûreté que douze années auparavant les noms perfides de *Melampyrum silvaticum* et *M. nemorosum* ?

Les législateurs de la nomenclature botanique et zoologique sont unanimes à proscrire les épithètes spécifiques déjà employées dans le même genre ; mais ils ont oublié de prévoir le cas d'homonymie mal déguisée dont il vient d'être question.

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 1887

PRÉSIDENTE DE M. FR. MOREL.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Société botanique de France, XXXIV, comptes rendus des séances, 6. — Journal de botanique, dirigé par M. Morot, I, 20. — Feuille des jeunes naturalistes, dirigée par M. A. Dollfus, n° 206 ; Catalogue de la bibliothèque, 2. — Journal de la Société nationale d'horticulture de France, IX, octobre 1887. — Société d'histoire naturelle de Toulouse, XXI ; Bulletin trimestriel, 2. — Revue savoisiennne, XXVIII, 12. — Sociedad científica Antonio Alzate, I, 4. — Botanische Zeitung, 48, 49, 1887.

COMMUNICATIONS.

M. LACHMANN lit une note sur la structure et croissance de la racine des Fougères ; origine des radicelles.

I. — Structure de la racine.

La racine adulte des Fougères est constituée par un appareil protecteur ou tégumentaire enveloppant un appareil conducteur, appelé cylindre central.

1° *Appareil tégumentaire.* — Cet appareil comprend l'épiderme ou assise pilifère et l'écorce, qui se subdivise très souvent en deux zones bien distinctes.

A. *Assise pilifère.* — Les cellules de l'assise pilifère, sont généralement plus étroites que celles de l'assise sous-jacente et